

Ils testent leur vocation d'éleveur en grandeur nature au Menez Meur

En reconversion, Sandrine Le Pinsec et Arnaud Dispagné donnent chair à leurs projets d'élevage, sous l'aile attentionnée du domaine du Menez Meur (Hanvec, 29). Après sept mois, ils sont sur la bonne voie.

Yann Le Gall

- La reconversion dans un métier agricole tente de plus en plus mais le risque reste grand de se casser le bec. Surtout si l'on n'est pas issu du milieu. C'est le cas de Sandrine Le Pinsec et d'Arnaud Dispagné, d'autant plus soulagés, dans ce contexte, de pouvoir s'appuyer sur le programme d'espace-test agricole du domaine animalier du Menez Meur, à Hanvec. L'un des six consacrés à l'élevage sur la cinquantaine lancés en France. « Trouver un tel dispositif permettant d'expérimenter techniquement mes idées d'élevage, c'était une priorité »



Sandrine Le Pinsec expérimente son activité d'élevage de brebis et d'agneaux à viande, avec le soutien du parc d'Armorique. La formule de l'espace-test convient aussi parfaitement à Arnaud Dispagné et son élevage de poules pondeuses. Photo Y.L-G.

mière vie professionnelle de diagnostiqueur de pollution. Aujourd'hui, Arnaud Dispagné, diplômé d'un brevet de responsabilité agricole (Bprea), trace sa vie dans un tout nouvel environnement : « Le Menez Meur, c'est vraiment magnifique. Je voulais m'installer ici, dans une région du

Bio, comme les œufs pondus par ses 150 poules de plein air, provisoirement contraintes aux quatre murs en raison de la grippe aviaire. Elles goûtent quand même du bon temps dans l'abri en bois, se roulant avec allégresse dans le « bain » de sciure,

Il envisage de pousser encore le principe empirique : « En plus des œufs, j'aimerais faire de la viande ». Ce n'est pas la place qui manque. Le domaine du Menez Meur (dans le parc naturel régional d'Armorique, PNRA) lui a mis 1,1 hectare à disposition.

sec s'épanouit dans une plus vaste étendue. Vingt hectares d'espace sauvage offrant à ses brebis et agneaux des Landes (race sauvegardée par le Menez Meur) le garde-manger naturel qui donnera toute sa typicité à la viande étiquetée « L'agneau d'à côté » (*).

Le PNRA prenant à sa charge les volets administratif, juridique, foncier et mettant à disposition son soutien matériel et technique, la rémunération étant maintenue (aides à la reconversion, RSA...) pendant toute la durée du dispositif (un à trois ans), les apprentis éleveurs peuvent se focaliser à 100 % sur le développement de leur projet. Et songer l'essaimer solidement sur le territoire, l'un des buts de cet espace-test. « On peut tout tester sans sentir une épée de Damoclès au-dessus de la tête », apprécie Sandrine Le Pinsec. Après sept mois d'expérimentation, l'ancienne auxiliaire de puériculture imagine pérenniser son activité en faisant grandir son troupeau jusqu'à 160 brebis. « Il me faudrait 40 hectares de friches de landes. M'installer dans le coin, ce serait sympa. » On la comprend.

* En vente directe et précommande sur lemarcheupanier.com (premier arrivée)